

Communiqué de Presse

Paris, 17 mai 2018

LA TECHNOLOGIE DE MADVERTISE CONFORME AU RGPD

Madvertise (FR0010812230 – ALMNG), l'AdTech française dédiée à la publicité sur mobile indique que sa technologie publicitaire est conforme au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)¹ et met à disposition de ses éditeurs leurs propres CMP (Consent Management Platform) basés sur les dispositions de l'IAB Europe (Interactive Advertising Bureau)².

A quelques jours de l'entrée en vigueur du RGPD, Madvertise a mis à jour son SDK publicitaire et accompagne l'ensemble de ses éditeurs pour intégrer leurs modules de consentement. Ceci permettra aux éditeurs de récolter l'accord de leurs utilisateurs et ainsi d'obtenir un consentement clair sur le traitement des données à caractère personnel de ces derniers.

« Nous avons construit notre CMP pour accompagner au mieux nos partenaires éditeurs dans le cadre de cette nouvelle législation européenne, afin qu'ils soient les plus transparents possible auprès des utilisateurs », déclare **Paul Amsellem, Président de Madvertise**.

La mise à disposition de ce CMP sera accessible à l'ensemble nos éditeurs, aussi bien en France, qu'en Allemagne et en Italie.

A propos de Madvertise

Fondée en 2011 et présidée par Paul Amsellem, Madvertise est la régie mobile indépendante de référence sur le segment Premium en France. La société a développé une technologie propriétaire permettant d'optimiser et de maximiser la visibilité des annonceurs et les revenus des éditeurs. Présente dans 7 pays (France, Allemagne, Italie, Espagne, Angleterre, Autriche, Suisse), elle figure parmi les leaders de son secteur en Europe avec une audience de 51 millions de visiteurs uniques et plus de 200 éditeurs premium à son actif. Madvertise intègre également une agence de conseil et de design pour la conception d'applications et de sites mobile. Madvertise est coté sur Euronext Growth Paris (FR0010812230 – ALMNG).

Plus d'informations sur www.madvertise.com

ALMNG
EURONEXT
GROWTH



Contact

ACTUS finance & communication
Caroline LESAGE – Relations investisseurs
01 53 67 36 79
madvertise@actus.fr

ACTUS finance & communication
Vivien FERRAN – Relations presse
01 53 67 36 34
vferran@actus.fr

¹ Nouveau cadre européen concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel. Le texte a été voté en 2016 et sera appliqué dans l'Union européenne à partir du 25 mai 2018.

² Fédération créée en 1997 dont la mission vise à protéger, prouver, promouvoir et professionnaliser l'industrie de la publicité online, du média Internet et des études. L'IAB Europe, composée d'IABs nationaux et d'entreprises du secteur, représente plus de 5,500 organisations.